

16.07.2008 – 11:00 Uhr

SRG SSR idée suisse renforce son engagement en faveur du Pacte de l'audiovisuel

Bern (ots) -

SRG SSR idée suisse augmente le soutien financier qu'elle alloue chaque année au Pacte de l'audiovisuel. La production suisse indépendante de films documentaires, de fiction et d'animation se verra ainsi octroyer 22,3 millions en 2011 contre 19,8 millions en 2008. L'accord signé aujourd'hui comprend des nouveautés : une aide à la promotion des films de cinéma lors de leur sortie en salle et une étroite collaboration entre la TSR et les producteurs indépendants pour encourager la création de séries télévisées inédites.

SRG SSR idée suisse et les associations partenaires du Pacte de l'audiovisuel ont signé le 16 juillet 2008 à Berne le nouveau Pacte de l'audiovisuel qui confirme son rôle d'outil de référence dans la collaboration entre la télévision suisse de « service public » et la production indépendante.

SRG SSR et les représentants de la branche ont décidé d'augmenter les fonds alloués aux productions dans les domaines du cinéma et de l'animation. Les primes « Succès passage antenne » seront réajustées au nombre croissant de films suisses à la télévision. Pour la première fois, un soutien spécifique est mis en place en faveur de la promotion des films de cinéma. Il est le résultat d'une expérience lancée en 2007, à l'occasion du dixième anniversaire du Pacte. Conçue au début comme ponctuelle, cette aide devient maintenant régulière et place les productions suisses dans le contexte global du marché cinématographique national, avec des caractéristiques propres à la promotion intégrée. Un règlement spécifie les conditions d'attribution de cette somme.

Du côté de la télévision, la Suisse romande lance un défi : produire de nouvelles séries de fiction d'initiative suisse. La TSR va collaborer avec les scénaristes, les réalisateurs et les producteurs indépendants pour donner un nouveau visage à ce genre télévisuel de pointe qui requiert autant d'investissements que d'idées novatrices. SF et RTSI confirment de leur côté leur engagement dans la production de films de télévision, un genre qui a rencontré un grand succès au cours des dernières années.

« Avec le nouveau Pacte, la SRG SSR accompagne la création audiovisuelle suisse indépendante, du développement des projets jusqu'à la promotion des films terminés », souligne le directeur général Armin Walpen, qui ajoute : « C'est dans l'ensemble de ce processus que nous voulons soutenir l'esprit d'innovation de nos meilleurs talents. Ils nous offrent des approches riches et diversifiées qui nous aident à mieux comprendre et connaître la réalité suisse d'aujourd'hui ». Romed Wyder, de ARF / FDS constate : « Le nouveau Pacte a été élaboré dans une atmosphère particulièrement constructive. Pour la première fois depuis son existence, des solutions concrètes ont été trouvées concernant l'exploitation des vidéos à la demande, la publicité TV pour les films de cinéma suisses, ainsi que les productions de séries TV ». Marcel Hoehn, producteur T&C Film confirme : « Les négociations ont été cordiales et professionnelles. Le Pacte de l'audiovisuel est l'histoire d'un succès ; ensemble, nous avons obtenu beaucoup et nous voulons obtenir encore davantage. »

SRG SSR se positionne donc comme partenaire active de la branche et poursuit les objectifs qualitatifs inhérents au « service public ». Depuis 1998, SRG SSR a investi dans le cadre du Pacte près de 200

millions de francs. Cet engagement sera augmenté d'1,5 million de francs en 2009 et de 500'000 CHF en 2010 et en 2011, de façon à ce que le Pacte puisse compter en 2011 sur une aide de 22,3 millions de francs par an. A noter que le soutien de SRG SSR a déjà permis la production de plus de 1000 films, téléfilms, documentaires, courts métrages et films d'animation.

Plus de 120 films accessibles

Les coproductions réalisées dans le cadre du Pacte sont accessibles en ligne depuis le mois d'août 2007. Plus de 120 films sont disponibles sur le site www.pactevod.ch, en lien avec les sites de TSR, SF et RTSI. Les spectateurs pourront aussi profiter de l'offre en streaming pendant les sept jours qui suivront la diffusion à l'antenne. La phase de test vient de se terminer et fera l'objet d'une évaluation séparée afin de décider de la façon dont cette expérience pourra continuer. Entre-temps, SRG SSR et les associations signataires du Pacte ont défini les conditions de cession des droits de la vidéo à la demande.

Partenaires du Pacte de l'audiovisuel:

SRG SSR idée suisse

Association suisse des producteurs de films (SFP)

Association suisse des scénaristes et réalisateurs de films (ARF)

Groupement suisse du Film d'animation (GSFA)

Forum Romand

Groupe Auteurs, Réalisateurs, Producteurs (GARP)

Swissfilm Association

Contact:

Daniel Steiner, porte-parole SRG SSR idée suisse, Tél. 079 827 00 66

Compléments d'information sur l'engagement SRG SSR en faveur du nouveau Pacte de l'audiovisuel :

Alberto Chollet, responsable Affaires générales TV, Tél 079 249 40 33

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100014224/100565977> abgerufen werden.